



## PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil d'établissement  
Tenue le 2 octobre 2023 à 18h30 à l'école Hamel

		Présent	Absent
Ouverture	La 1re rencontre du conseil d'établissement de l'école Hamel, à laquelle sont présents :		
CÉ2023-10-02-01	1. Présences et ouverture de la séance.  La directrice de l'école accueille les membres, constate-le quorum et ouvre la séance à 18h35		
	<b>PARENTS</b>		
	Émilie Larivière, Présidente	X	
	Caroline Miclette, Vice-présidente	X	
	Annie St-Pierre	X	
	Anne Létourneau	X	
	Evelyne Smaers	X	
	Annie-Claude Paré (substitut)		
	Isabelle Dubé (substituée)		
	<b>ENSEIGNANTS/ES</b>		
	Sharyn Régnier, Secrétaire		
	Virginie Girard-Lanciault		
	Myriam Messier (substitut)		
	Annaïk Lozeau (substitut)		
	<b>REPRÉSENTANTE DU SDG</b>		
	Manon Saingelain		
	<b>REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL</b>		
	<b>REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN</b>		
	Nancy Dupuis		
	<b>REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ</b>		
	<b>DIRECTRICE</b>		
	Dominic Choquette		
	<u>Ordre du jour</u> 1. Ouverture de la séance  ➤ Mot de bienvenue		

- Prise des présences
- Vérification du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination de la présidente du conseil d'établissement
4. Nomination de la secrétaire du conseil d'établissement
5. Nomination du substitut à la représentante au comité de parents
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2023
7. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 30 juin 2023
8. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2023
9. Formule de dénonciation d'intérêts
10. Approbation
  - Dates des séances pour l'année 2023-2024
  - Demandes de sorties 23-24
  - Régie interne du CÉ
  - Régie interne du SÉDG
  - Budget annuel du CÉ
11. Rapport de la représentante au comité de parents
12. Formation obligatoire des membres
13. Calendrier 2023-2024
14. Levée de fond pour l'année 2023-2024 et fonds à destinations spéciales
15. Nouveau logo (60<sup>e</sup> anniversaire de l'école Hamel)
16. Vie de l'école
17. Question du public
18. Varia
19. Levée de la séance

Voici le lien vers les différentes capsules :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

Cahier du membre :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire#c69005>

Émilie Larivière, présidente

Dominic Choquette, direction

CÉ2023-10-02-02	<p>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p><b>Il est proposé par madame Miclette</b> Que le document soit adopté tel que présenté. <b>Adopté à l'unanimité</b></p>
CÉ2023-10-02-02	<p>3A. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE</p> <p><b>Madame Miclette propose Mme Larivière comme présidente du conseil d'établissement.</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b></p>
CÉ2023-10-02-03	<p>3B. NOMINATION D'UNE VICE-PRÉSIDENTE</p> <p><b>Madame Dupuis propose Mme Miclette comme vice-présidente du conseil d'établissement.</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b></p>
CÉ2023-10-02-04	<p>4. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE</p> <p><b>Madame Regnier se propose pour être secrétaire du conseil d'établissement.</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b></p>
CÉ2023-10-02-05	<p>5. NOMINATION D'UNE SUBSTITUT À LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS</p> <p><b>Madame Évelyne Smaers se propose pour être substitut à la représentante au comité de parents</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b></p>
CÉ2023-10-02-05	<p>6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 3- JUIN 2023</p> <p><b>Il est proposé par madame Manon Saingelain</b> Que le document soit adopté tel que présenté. <b>Adopté à l'unanimité</b></p>
	<p>7. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 30 JUIN 2023</p> <p>Madame Dominic Choquette explique que des sommes restantes ont été dépensées en fin d'année dans le but d'acheter des lunettes de soleil et des gourdes d'eau pour tous les élèves.</p> <p>Il est proposé par madame Annie St-Pierre d'établir une liste d'idées cette année afin de dépenser les sommes restantes de la manière la plus efficace possible.</p>
CÉ2023-10-02-06	<p>8. LECTURE ET ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023</p> <p><b>Il est proposé par madame Anne Létourneau</b> Que le document soit adopté tel que présenté. <b>Adopté à l'unanimité</b></p>
	<p>9. Formule de dénonciation d'intérêts</p> <p>Tous les membres du conseil d'établissement ont signé le document.</p>
	<p>10. APPROBATION</p>

CÉ2023-10-02-07	<p>10.1 Approbation des dates des séances 2023-2024</p> <p><b>Il est proposé par madame Caroline Miclette</b> Que le document soit adopté tel que présenté. <b>Adopté à l'unanimité</b></p>
CÉ2023-10-02-08	<p>10.2 Approbation des différentes demandes de sorties</p> <p><b>Il est proposé par madame Sharyn Regnier</b> Que le document soit adopté tel que présenté. <b>Adopté à l'unanimité</b></p>
CÉ2023-10-02-09	<p>10.3 Approbation des règlements de la régie interne du CÉ</p> <p><b>Il est proposé par madame Évelyne Smaers</b> Que le document soit adopté tel que présenté. <b>Adopté à l'unanimité</b></p>
CÉ2023-10-02-10	<p>10.4 Approbation des règlements de la régie interne du SEDG</p> <p><b>Il est proposé par madame Annie St-Pierre</b> Que le document soit adopté tel que présenté. <b>Adopté à l'unanimité</b></p>
CÉ2023-10-02-11	<p>10.5 Approbation du budget annuel du CÉ</p> <p><b>Il est proposé par madame Nancy Dupuis</b> Que la décision est reportée à la prochaine rencontre.</p> <p><b>Madame Dominic Choquette doit aller vérifier une information.</b> Est-ce que le 400\$ doit être dépensé pour les membres du CÉ ou si on peut le dépenser pour les élèves?</p>
	<p>11. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS</p> <p>La première rencontre du comité de parents aura lieu ce mercredi. Madame Annie St-Pierre nous demande de lui communiquer toute information qui pourrait lui être utile.</p>
	<p>12. FORMATION OBLIGATOIRE</p> <p>Madame Dominic Choquette demande à tous les membres d'aller visionner les dix capsules vidéo avant la fin de l'année.</p>
	<p>13. PRÉSENTATION DU CALENDRIER 2023-2024</p> <p>Madame Choquette a présenté le calendrier scolaire.</p>
	<p>14. LEVÉE DE FONDS ET FONDS À DESTINATION SPÉCIALE 2023-2024</p> <p><b>Il reste 20 514\$ dans le fond à destinations spéciales.</b> Demander des idées au conseil enseignant et/ou à la prochaine statutaire. Exemples : Du matériel de mathématiques, des jeux pour les fonctions exécutives, du matériel proprioceptif, du matériel pour classes flexibles, etc.</p> <p><b>Levées de fonds</b> Quelques idées à refaire : des soirées cinéma, une soirée dansante et la course des Super-Héros.</p>

	<p>Quelques idées à faire : soirée hockey, soirée jeux de société</p> <p><b>Dîner Pizza</b> Demander l'avis des enseignants au sujet des dîners pizza conseil enseignant. Identifier les dates au moins un mois d'avance afin d'aviser les parents avant la réservation des repas chauds.</p>
CÉ2023-10-02-12	<p>15. LE 60<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE D'HAMEL ET APPROBATION DU NOUVEAU LOGO</p> <p><b>Il est proposé par madame Manon Saingelain</b> Que le nouveau logo soit adopté tel que présenté. <b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
	<p>16. VIE DE L'ÉCOLE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Dominic présente un document (Des Nouvelles d'Hamel) qu'elle souhaite faire une fois par mois afin d'informer les parents sur les activités qui auront eu lieu.</li> <li>- Madame Dominic présente le projet d'agrandissement qui aura probablement lieu durant les prochaines années. Elle explique que des modulaires seront installés dès septembre 2024 sur la cour. En 2025 et 2026, la construction aurait lieu. Ils ajouteraient environ 18 classes supplémentaires. L'ouverture se ferait en septembre 2027 si tout se passe sans imprévu. Nous sommes en attente de l'approbation du ministère.</li> </ul>
	<p>17. QUESTION DU PUBLIC</p> <p>Aucun public présent</p>
	<p>18. VARIA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rapport annuel sera présenté au prochain CÉ.</li> <li>- Les dîneurs sporadiques doivent être de retour sur la cour après 13h00.</li> </ul>
CÉ2023-10-02-13	<p>19.LEVÉE DE LA SÉANCE</p> <p><b>Il est proposé par Nancy Dupuis</b> Que la séance soit levée à <b>Appuyer par Sharyn Regnier</b></p>